

Monsieur Patrice DUVAL

14 Allée de la TOURNELLE

60128 MORTEFONTAINE

mail. pduval0077@gmail.com

Le 21 JUILLET 2022

Madame Corinne ORZECOWSKI

Préfète de l'OISE

ENQUETE PUBLIQUE METHANISATEUR BIOGAZ DU VALOIS

SEEF

29 JUL. 2022

Madame,

arrivée

Informé par la commune de Mortefontaine de l'ouverture d'une enquête publique concernant l'extension d'un méthaniseur situé sur la commune d'EVE et de la création d'une zone d'épandage pour les digestats de celui-ci , je vous écris un courrier pour vous faire part de quelques réticences concernant le projet de Biogaz du Valois.

Si en ces temps où la dépendance énergétique devient préoccupante , je ne remets pas en question le principe de la méthanisation. J'approuve également l'utilisation des résidus de celle-ci qui s'avèrent d'excellents fertilisants sous condition que les zones d'épandage soient bien choisies car ces digestats peuvent s'avérer très polluants pour les cours d'eau.

Ainsi l'étude de biogaz du Valois (page 23) nous fait un exposé sommaire de l'absence d'incidence au niveau pollution en nous informant que le parcellaire est éloigné de la zone NATURA 2000 du massif des TROIS FORETS site de très haute valeur patrimoniale présentant une diversité floristique, entomologique, et mamologique remarquables, mais rien à craindre le site d'épandage est éloigné de

cette zone.

FAUX !!sil'on étudie les îlots d'épandage autour de MONTABY on constate que l'ILOT 1 et l'ILOT 4 sont mitoyens de la zone NATURA 2000.L'ILOT 2 est mitoyen du BOIS DE SAINT-LAURENT classé zone ZNIEFF2 et zone ZICO.

Les ILOTS 7 ET 8 jouxtent la zone humide NATURA 2000 ZSC où s'écoule le THEVE (ilôt 7 : 25 mètres avec forte pente ilôt 8 : 50 mètres et en bordure d'un chemin pentu sans zone tampon enherbée. /

Lorsque l'on étudie la qualité physico-chimique de la THEVE ces dix dernières années , il apparait que celle-ci s'est fortement dégradée.

En 2010 une campagne de mesures (DDT60) montrait à MORTEFONTAINE une très bonne qualité au niveau des nitrates et une bonne qualité concernant le phosphore (pièce n°3).

Sur l'étude 2017-2018 fournie par Biogaz du Valois on constate un état très moyen de la THEVE sur la concentration des nitrates et du phosphore (pièce n°4)

Enfin plus récemment, la THEVE est déclassée en physico-chimie pour l'azote et le phosphore(pièce n°5)

Il y a donc un risque majeur d'aggraver la pollution de la THEVE et de ses étangs en aval en épandant des substances riches en azote et phosphates sur les parcelles mitoyennes de celle-ci sachant q'une étude chimique (société Aurea pour Biogaz du Valois) des terres révèle également un taux élevé de phosphore .

Autre point ,si l'étude de Biogaz en page 2 nous informe que les entrants seront exclusivement végétaux, certaines sociétés agricoles qui pratiqueront l'épandage ajouteront aux digestats des déchets d'origine animale(ets CHERRON)des eaux boueuses chaulées(earl CHARTIER-PLESSIS)et des apports calcifiés(scea LA POMPONNE et scea PETILLON)

Enfin , je suis très réservé quant au respect des bonnes pratiques de la société SAINT-SULPICE concernant les épandages.

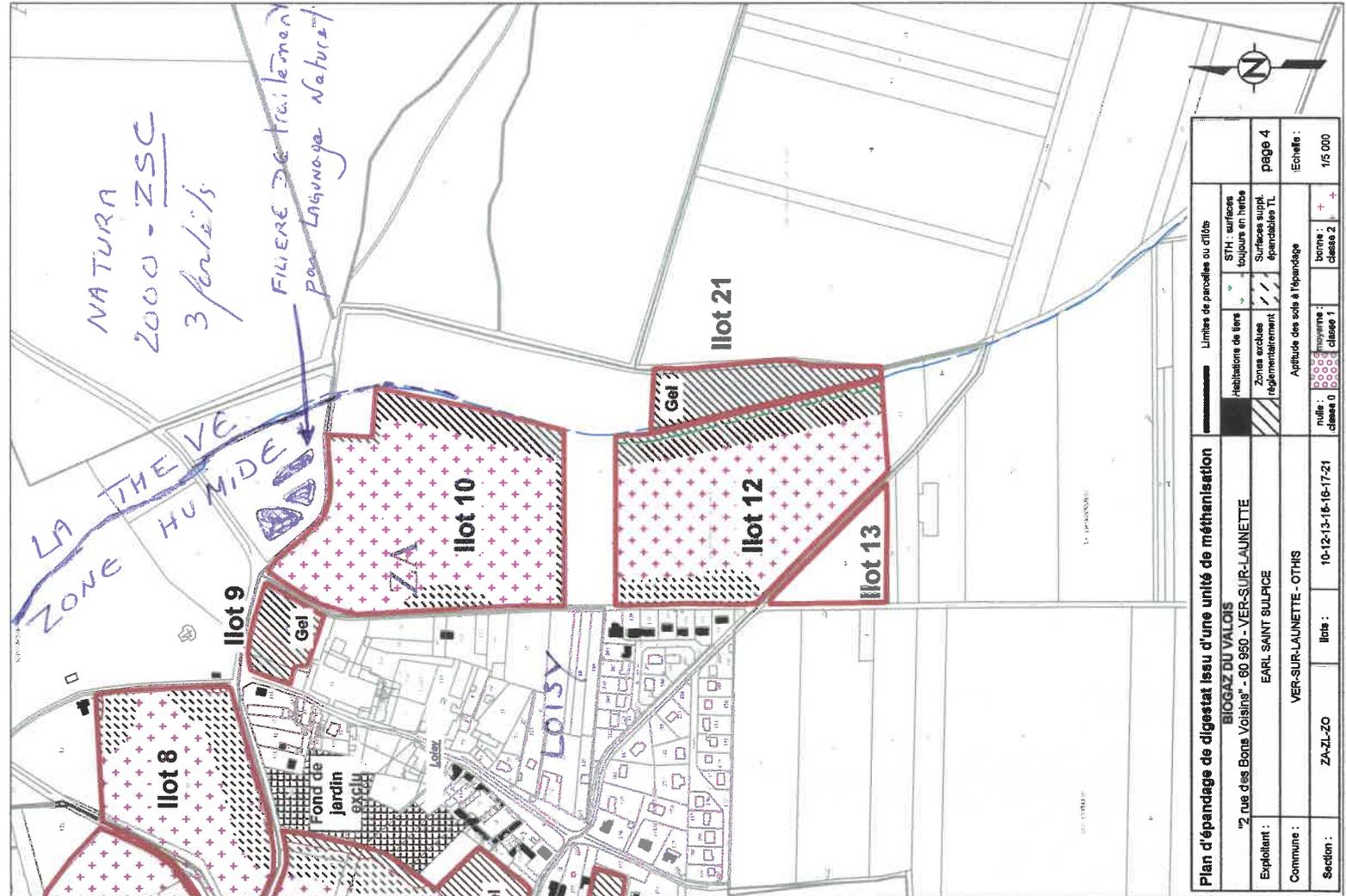
Le 3 JUILLET 2022, j'ai constaté en bout de champ sur l'ilôt1 mitoyen du domaine de Mortefontaine et sur l'ilôt 10 mitoyen de la THEVE et de la zone humide ZSC, un dépôt de digestat solide. Ceux-ci étaient toujours présents le 5 et le 11 JUILLET alors que la règlementation

officielle stipule que de tels dépôts ne doivent pas être stockés plus de 48 heures en bout de champ (photos jointes).

Pour conclure, si je ne remets pas en cause l'utilité de la méthanisation et la valorisation des dégestats issus de celle-ci, je m'oppose formellement au plan d'épandage des îlots autour de MONTABY, ceux-ci étant trop proches et mitoyens des zones NATURA 2000 et de la zone humide de la THEVE.

Monsieur DUVAL Patrice Médecin généraliste retraité
soucieux de préserver les générations futures.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Patrice Duval', is written over a horizontal line.



Plan d'épandage de digestat issu d'une unité de méthanisation		Limites de parcelles ou d'îlots	
BIOGAZ DU VALOIS		Habitations de tiers	STH : surfaces toujours en herbe
"2 rue des Bons Voisins" - 60 950 - VER-SUR-LAUNETTE		Zones exclues réglementairement	Surfaces suppl. épandables TL
Exploitant :	EARL SAINT SULPICE	Aptitude des sols à l'épandage	
Commune :	VER-SUR-LAUNETTE - OTHS	classe 0	classe 1
Section :	ZA-ZL-ZO	classe 2	classe 3
10-12/13-15-16-17-21		Echelle : 1/5 000	

PIECE N°2

LOCALISATION ILOT 10 MITOYEN ZONE NATURA 2000 ZSC

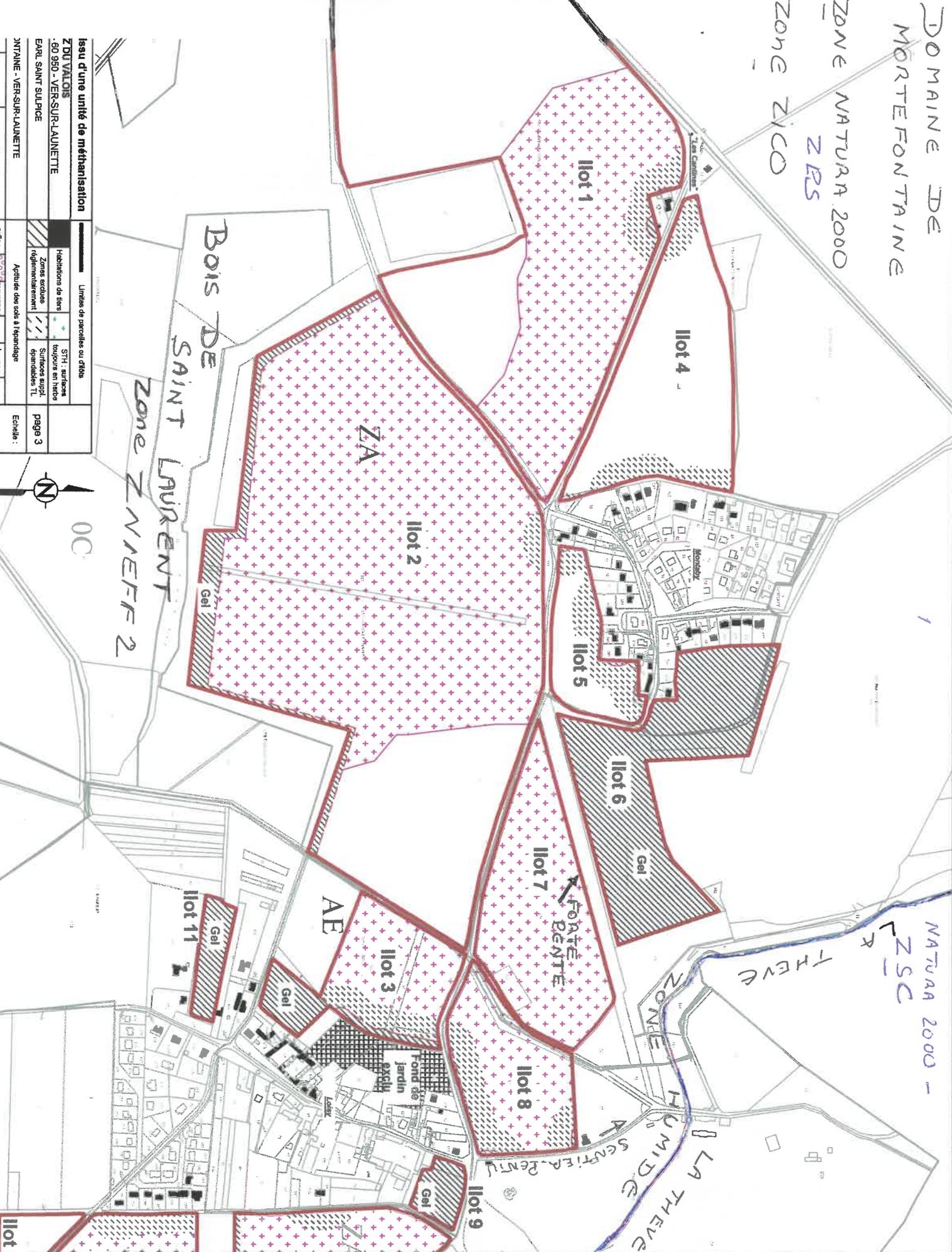
DOMAINE DE
MORTEFONTAINE

ZONE NATURA 2000
ZRS

ZONE ZICO

Pièce N°1

NATURA 2000 -
ZSC



Isu d'une unité de mécanisation

Z DU VALOIS - 60 950 - VER-SUR-LAUNETTE EARL SAINT SULPICE	Linéaires de parcelles ou d'obés	STH : surfaces toujours en herbe Surfaces arboréennes Surfaces TL	page 3
JNTAINE - VER-SUR-LAUNETTE	Aplicades des sols à l'epandage		



BOIS DE
SAINT
LAURENT
ZONE ZNIEFF 2

LA THEREVE
ZONE HUMIDE
SCAPTIER-RENTU

Pièce N°1
localisation ELOT 1-2-4-7-8-
MITOYENI - ZONE NATURA-2000 & ZNIEFF 2



Tableau 4 : Campagne de mesures physico-chimiques de septembre 2012 (DDT 60 – SEEF)

Point d'analyse	O2 dissous (mg/L)	DBO5 (mg/L)	DCO (mg/L)	Carbone organique dissous (mg/L)	Azote Kjeldahl	Orthophosphates (ml/L)	Phosphore total (mg/L)	Nitrites (ml/L)	Nitrates (mg/L)	pH	MES (mg/L)
TV01 Commune : Mortefontaine Cours d'eau : Thève	7,4	2,2	<30	6,83	1,00	0,16	0,07	0,06	0,8	7,90	6,40
TV02 Commune : Thiers-sur-Thève Cours d'eau : Thève	10,0	2,0	<30	5,52	1,88	0,10	0,02	0,09	6,3	8,20	7,40
TV03 Commune : Pontarmé Cours d'eau : Thève	9,2	2,3	<30	5,62	5,05	0,06	0,03	0,07	6,2	8,10	13,2
B01 Commune : Pontarmé Cours d'eau : Bâtarde	10,0	2,6	<30	7,97	2,25	0,05	0,05	0,03	3,4	8,35	6,60
FO01 Commune : Orry-la-Ville Cours d'eau : Fontaine d'Orry	9,4	1,8	<30	3,76	2,29	0,09	<0,02	0,12	35,4	7,90	3,40
TV04 Commune : Orry-la-Ville Cours d'eau : Thève	9,1	1,9	<30	4,96	1,38	0,07	<0,02	0,07	16,6	7,85	4,40
TV05 Commune : Coye-la-Forêt Cours d'eau : Thève	8,6	2,5	<30	5,16	1,24	0,07	0,03	0,08	4,2	8,0	7,20
SM01 Commune : Coye-la-Forêt Cours d'eau : Saint Martin	8,8	3,3	<30	5,79	1,12	0,05	0,04	0,09	6,4	8,05	9,60
TV06 Commune : Lamorlaye Cours d'eau : Vieille Thève	7,0	3,2	57	7,91	1,20	0,57	0,28	0,14	4,2	7,50	21,6
TV07 Commune : Lamorlaye Cours d'eau : Vieille Thève	7,0	2,7	<30	6,71	0,90	0,16	0,09	0,10	4,0	7,35	13,4
TV08 Commune : Boran-sur-Oise Cours d'eau : Thève	8,0	2,9	<30	7,31	2,03	1,58	0,65	0,16	3,9	7,80	26,6
L01 Commune : Lamorlaye Cours d'eau : Ru du Lys	7,2	2,8	<30	7,37	1,52	0,76	0,31	0,13	4,2	7,55	13,2

Pièce N°3

ETAT DE LA THEVE 2012

Des données de qualité d'eau sont disponibles à proximité du projet sur les rivières La Thève, La Launette, La Théroüanne, le ru de Brégy, le ru des Avernoes et La Beuvronne. Les stations de mesure à Forfry sont en amont des parcelles d'épandage. La station de mesure à Ver-sur-Launette est en amont et en aval des parcelles d'épandage. La station de Mortefontaine est en aval des parcelles d'épandage. Les tableaux suivants présentent l'état écologique et chimique de ces masses d'eau superficielles.

	La Thève à Mortefontaine 1 (03137570)		La Launette à Ver-sur-Launette 1 (03167350)		La Théroüanne à Forfry 1 (03109585)	
	2018	2017	2018	2017	2018	2018
Etat écologique	Moyen	Moyen	Moyen	Moyen	Médiocre	Médiocre
Poissons	Abs. données	Abs. données	Abs. données	Abs. données	Abs. données	Abs. données
Invertébrés	Abs. données	Abs. données	Moyen	Moyen	Abs. données	Abs. données
Microalgues	Abs. données	Abs. données	Abs. données	Abs. données	Abs. données	Abs. données
Plantes aquatiques	Abs. données	Abs. données	Abs. données	Abs. données	Abs. données	Abs. données
Hydromorphologie	Abs. données	Abs. données	Abs. données	Abs. données	Abs. données	Abs. données
Bilan de l'oxygène	Bon	Bon	Moyen	Moyen	Moyen	Moyen
Nitrate, phosphore	Moyen	Moyen	Bon	Bon	Bon	Bon
Température	Très bon	Très bon	Très bon	Très bon	Très bon	Très bon
Acidité	Bon	Bon	Très bon	Très bon	Très bon	Très bon
Autres polluants	Non atteinte de bon état	Non atteinte de bon état	Non atteinte de bon état	Non atteinte de bon état	Indéterminé	Indéterminé

	Le ru de Brégy à Forfry 1 (03109597)		Le ru des Avernoes à Forfry 1 (03109590)		La Beuvronne à Nantouillet 1 (03120350)	
	2018	2017	2018	2017	2018	2017
Etat écologique	Médiocre	Médiocre	Mauvais	Mauvais	Mauvais	Mauvais
Poissons	Abs. Données	Abs. Données	Abs. données	Abs. données	Abs. données	Abs. données
Invertébrés	Abs. Données	Abs. Données	Mauvais	Mauvais	Abs. données	Abs. données
Microalgues	Abs. Données	Abs. Données	Moyen	Moyen	Abs. données	Abs. données
Plantes aquatiques	Abs. Données	Abs. Données	Abs. données	Abs. données	Très bon	Très bon
Hydromorphologie	Abs. Données	Abs. Données	Abs. données	Abs. données	Abs. données	Abs. données
Bilan de l'oxygène	Bon	Bon	Très bon	Très bon	Très bon	Très bon
Nitrate, phosphore	Moyen	Moyen	Moyen	Moyen	Bon	Bon
Température	Très bon	Très bon	Très bon	Très bon	Très bon	Très bon
Acidité	Très bon	Très bon	Très bon	Très bon	Très bon	Très bon
Autres polluants	Non atteinte de bon état	Non atteinte de bon état	Non atteinte de bon état	Non atteinte de bon état	Indéterminé	Indéterminé

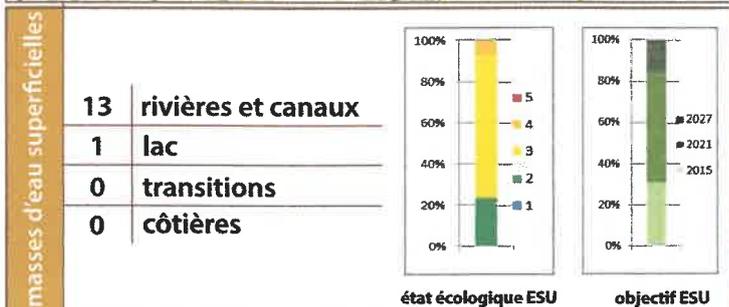
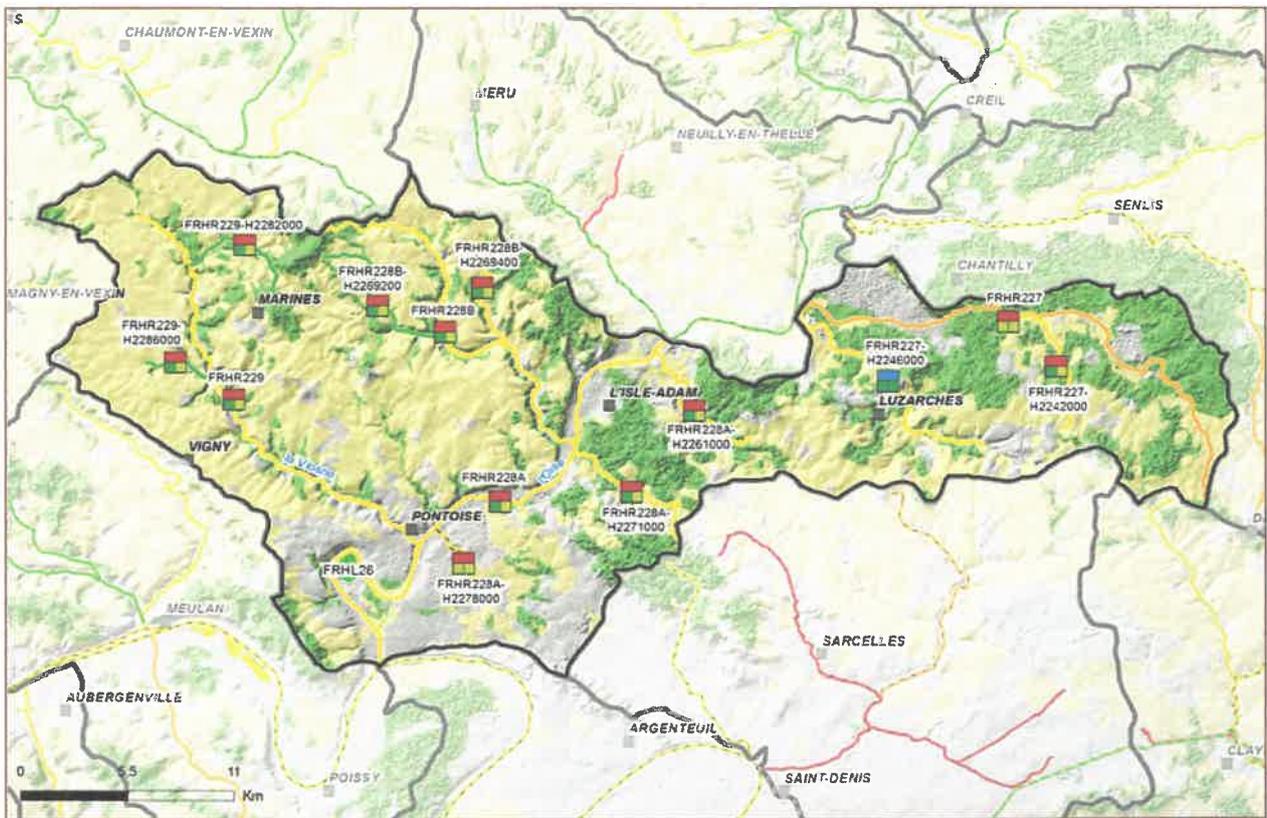
Source : Appli Qualité Rivières des Agences de l'eau, Données : AEAP

Pièce n°4

ETAT DE LA THEVE - 2017 - 2018



La Thève est déclassée en physico-chimie par azote et le phosphore, malgré un indice invertébré médiocre ses potentialités écologiques sont réelles et doivent être préservées et améliorées. La qualité physico chimique de l'Ysieux est globalement bonne mais la présence ponctuelle de pics d'azote et phosphore, et un indice diatomées encore moyen montre que les efforts réalisés sur l'amélioration de la collecte doivent être poursuivis. La densité importante de sites industriels abandonnés ou en activité constitue un risque réel de pollution ponctuelle de la masse d'eau souterraine. La qualité physico chimique de la Viosne et du Sausseron est bonne. Cependant, les indices poissons et invertébrés sont insuffisants. Les caractéristiques hydro-morphologiques de ces rivières doivent être préservées par des entretiens adaptés et améliorées. L'amélioration de la collecte des eaux usées et l'optimisation des traitements doivent garantir la non dégradation de la qualité. La qualité du ru de Presles est dégradée par les paramètres liés l'assainissement (phosphore, azote) et au lessivage des sols agricoles et urbains. L'amélioration de l'efficacité des systèmes d'assainissement (collecte et traitement) ainsi qu'une meilleure gestion des eaux pluviales doit être poursuivie. L'Oise traverse de nombreuses agglomérations et des zones industrielles. La restauration écologique de l'Oise doit porter sur les berges et le rétablissement de la libre circulation piscicole. La qualité physico chimique est bonne mais l'indice diatomée moyen montre l'existence de pollutions ponctuelles. Les micropolluants issus du ruissellement des eaux pluviales et des rejets des activités industrielles devront être identifiés et réduits à la source.





Ce territoire majoritairement rural, est couvert à plus de 50% de cultures et à plus de 30% de forêts (forêts d'Halatte, de Chantilly et d'Ermenonville).

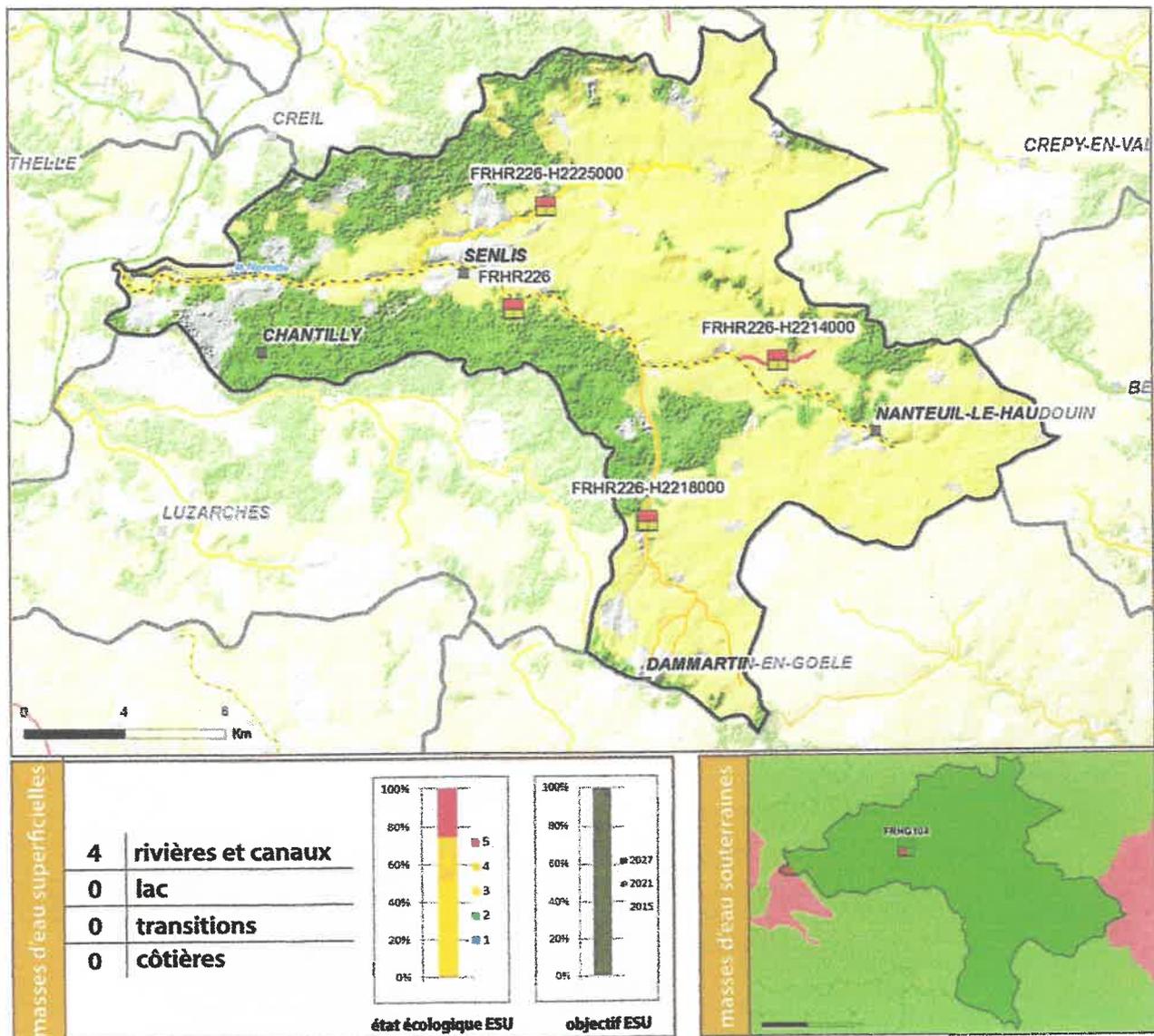
La qualité écologique des cours d'eau est peu satisfaisante sur la Nonette (R226), notamment en raison d'altérations hydromorphologiques. La qualité physico-chimique est préoccupante sur la Nonette, voire très préoccupante sur la Launette qui est fortement dégradée et présente les plus fortes concentrations en azote et phosphore du bassin versant des Vallées d'Oise. Le territoire est également fortement pollué par les pesticides.

L'amélioration de la qualité passe par :

- le renforcement du traitement des rejets urbains (phosphore et azote);
- des travaux de réhabilitation des zones de collecte de Senlis;
- l'amélioration de la gestion et du traitement des eaux pluviales notamment les communes de Dammartin-en-Goële et Rouvres;
- la prise en compte des pollutions ponctuelles d'origine agricole et la réduction voire la suppression de la présence de pesticides liée à des usages non agricoles;
- la maîtrise des phénomènes de ruissellement observés sur des vallées sèches mais également sur le bassin de la Launette;
- la restauration de la dynamique fluviale naturelle, de la diversité des habitats et de la continuité écologique.

Pour préserver la masse d'eau souterraine 3104, il est important de développer les actions de réduction des intrants (nitrates et pesticides), et d'accentuer l'effort dans les aires d'alimentation des captages sur ce territoire où l'état de dégradation de la ressource en eau potable est notable.

La Nonette présente une forte pression de prélèvement, particulièrement élevée sur certaines têtes de bassins.

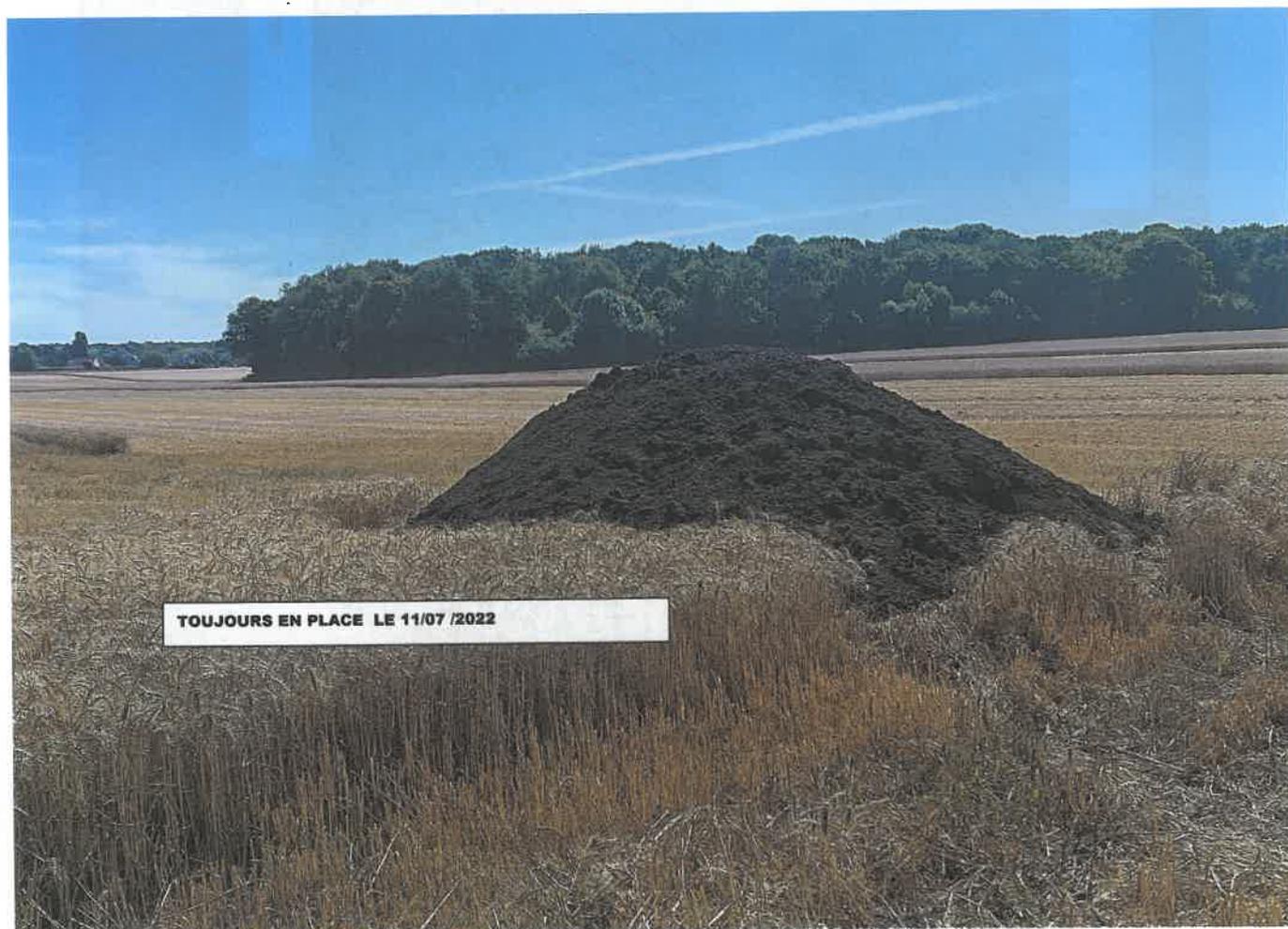


Proce n°5 bis
Etat de la LAUNETTE - 2019



**DOAINE DE MORTFONTAINE
ZONE NATURA 2000**

**DEPOT DIGESTAT SOLIDE SUR L'ILLOT 1
03 JUILLET 2022**





ZONE HUMIDE DE LA THEVE NATURA 2000 ZSC

ILOT 10 DEPOT DE DIGESTAT SOLIDE LE 03/07/2022



ILOT 10 LE MEME LE 05/07/2022



LOT 10

LE MEME QUELQUES JOURS PLUS TARD

